

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Syrta S.A. en liquidation, Rolle
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 12.11.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **29.12.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Syrta S.A. en liquidation, c/o Andrée Chabloz, avenue de la Gare 20, 1180 Rolle
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.

Ioanna Coveris Cerra, notaire
1000 Lausanne 6, Ouchy
(02557882)